

Développer les compétences d'accompagnement des personnes – niveau 2

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite acquérir une méthode d'accompagnement des personnes
Toute personne souhaitant, dans une démarche de réorientation professionnelle, se diriger vers les métiers d'accompagnement.

Pré-requis : Avoir suivi le niveau 1 et avoir un début d'expérience en accompagnement.

OBJECTIFS

Acquérir une méthode d'accompagnement professionnel favorisant une évolution en autonomie des personnes
Clarifier la structure d'un entretien d'aide
Approfondir les attitudes structurantes

CONTENU

Introduction (5h) :

Préciser les niveaux d'intervention dans l'accompagnement professionnel
Situer sa pratique dans le projet global de son équipe ou de son établissement

1^{ère} partie (8h) : Comprendre les éléments théoriques d'un entretien individuel

- L'exposé de la situation et l'identification de ce qui fait problème

2^{ème} partie (6h) : Apprendre à reformuler avec justesse la problématique de la personne

- Les questions et reflètes

3^{ème} partie (9h) : Devenir capable de formuler des hypothèses éclairant le problème

- La recherche des pistes d'avancées
- Exercices pratiques

4^{ème} partie : (5 h) : Approfondir les attitudes fondamentales

- Le respect de la liberté
- L'assertivité

Synthèse, plan d'action et bilan (2h)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche méthodique guidée
Apports théoriques
Travaux en groupe (8 à 12 personnes maximum)
Fiches outils, grilles d'observation
Mises en situation

ANIMATEUR

Formateur en relations humaines agréé par PRH (Personnalité et Relations Humaines)

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une **analyse des besoins** est effectuée avant le stage. Un **bilan** est proposé aux stagiaires en fin de stage. Un **suiti** individuel est proposé afin de favoriser la mise en application.

En fin de stage, une **attestation de formation** est remise, comprenant les résultats de l'**évaluation des acquis de la formation**.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

L'évaluation des acquis est complétée en fin de formation, à partir de l'observation du stagiaire par le formateur au cours de l'intervention, en fonction du critère ci-dessous :

En cours d'acquisition : degré de 1 à 3 (de manière croissante)

Le stagiaire est apprécié par le formateur, sur les domaines suivants :

1	2	3	Savoir distinguer les différents types d'accompagnement des personnes
1	2	3	Gagner en savoir faire visant l'autonomie de la personne
1	2	3	Etre opérationnel dans chaque étape de l'entretien individuel
1	2	3	Expérimenter une posture adaptée dans l'accompagnement

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Notre règlement intérieur est remis à l'entreprise et au(x) stagiaire(s).

Il appartient à l'entreprise et à chaque stagiaire de s'engager à le respecter.